

COMMUNE DE NAUCELLES

Compte- Rendu de l'assemblée générale constitutive de l'association pour la promotion du patrimoine de Naucelles, le jeudi 15 juin 2017

- Présents : Mmes Josiane Courbebaisse, Françoise Robert, Yvette Noygues, Annie Fraysse, Francesca Dumousseau, Michèle Delpuech, Françoise Alsac, Marie-Claude Bouyssou
- Mrs Hervé Dumousseau , Bernard Laribe , Géraud Charmes, Gilles Delpuech, Jean-Paul Bialé, Jean-Michel Testard, l'abbé Philippe Sournac
- Pour la Mairie : Mme Céline Arsac, Marie-Christine Lagriffoul, Michel Arrestier, Christian Poulhès
- Excusés : Mmes Marie-Thérèse Bruel, Marie Malroux, Geneviève Delvaux, Gisèle Berche, Mrs Claude Castanier, Georges Besombes, Patrick Visi, Jacky Marge, Jean-Pierre Olivier, Pierre Claudel

Monsieur le maire, Christian Poulhès introduit la réunion, en indiquant qu'elle suit une première réunion qui a eu lieu le 22 mars et passe la parole à Céline Arsac, adjointe à la culture qui s'occupe de ce dossier.

Céline Arsac présente les projets de statuts et les soumet à la discussion.

Certaines modifications sont apportées mais dans l'ensemble la proposition inspirée de statuts d'associations similaires est complète et comporte tous les paragraphes nécessaires.

Concernant le nombre de membres du bureau, on reste sur un nombre compris entre 11 et 15, sachant que 5 membres du conseil municipal sont membres de droit de ce bureau. Ainsi, les statuts soumis au vote sont adoptés à l'unanimité.

Une discussion s'engage sur le nom, certains pensent qu'il faudrait s'inspirer de l'origine du nom de Naucelles qui signifie « nova celles » (nouvelle cellule). Finalement, la proposition : « Naucelles, mémoire et patrimoine » est retenue.

Le montant de la cotisation est discuté et voté : 10 euros par membre.

Election du bureau

- Il est rappelé le nom des 5 conseillers municipaux désignés par le conseil municipal : Marie Malroux, Marie-Christine Lagriffoul, Jacky Marge, Michel Arrestier, Céline Arsac.
- Les membres du bureau issus des membres fondateurs sont élus à l'unanimité : Jean-Pierre Olivier, Yvette Noygues, Josiane Courbebaisse, Annie Fraysse , Bernard Laribe , Géraud Charmes, Françoise Alsac, Jean-Michel Testard

Le premier sujet de cette association va être le dossier de l'église pour lequel une étude a été diligentée par la Mairie auprès d'un architecte du patrimoine, suite à la visite de monsieur Delubac, architecte des bâtiments de France. Nous attendons ses conclusions qui comprennent un estimatif sommaire des travaux à engager pour fin juillet.

Nous allons également nous appuyer sur la fondation du patrimoine pour lancer une souscription.

Il faudrait également réaliser un historique de l'église.

Madame Dumousseau nous donne l'exemple d'une association du patrimoine qui organise des journées de l'automne et du printemps qui associent l'école au cours desquelles sont

jouées des scènes relatives à l'histoire du village. Ce genre de manifestation permet de fédérer les personnes.

En conclusion, suite à la constitution de l'association et l'élection du bureau, celui-ci va se réunir à une date à convenir et désigner le Président, trésorier et secrétaire.

Ensuite, les statuts seront déposés en Préfecture et le bureau se réunira après la réception des conclusions de l'architecte à la rentrée de septembre.

Il faudra également largement communiquer (site internet de la Mairie, journaux, panneau) au sujet de cette association.